

Voeux de M. Le Maire, Pascal PRIGENT

Dimanche 4 janvier 2026

Mesdames et Messieurs les représentants de l'Etat, de la gendarmerie, des pompiers,
Mesdames et messieurs les professionnels de santé,
Mesdames les responsables de nos établissements scolaires,
Mesdames et Messieurs les acteurs économiques : industriels, agriculteurs, artisans,
commerçants,
Mesdames et Messieurs les représentants des associations,
Mesdames et Messieurs les élus, sénateurs, députés, conseillers départementaux, maires
et élus des communes voisines et bien sûr conseillers municipaux réunis autour de moi,
Mesdames et Messieurs les agents communaux, sans lesquels rien n'est possible,
Chers habitants de Pont-de-Buis lès Quimerc'h,
Tout d'abord, bonjour à toutes et à tous.

A l'approche des élections municipales, je me dois d'être prudent, ne comptez pas sur moi
ni pour faire un bilan ni pour évoquer des projets, ce n'est pas le moment aujourd'hui.
En revanche, c'est tout à fait mon droit et mon devoir de vous inciter à voter : mettez votre
bulletin dans l'urne, choisissez en toute responsabilité, en toute liberté et en toute
conscience.

Aujourd'hui, j'ai tout d'abord envie de dire Merci.

Merci aux élus car le mandat municipal est prenant et engageant.

Et bien sûr merci au personnel communal qui effectue un travail remarquable dans tous
les services.

Alexandra, Ambre, Anne, Anne-Lise, Audrey, Aurélie, Aysen, Bertrand, Bruno, Catherine,
Célia, Christelle, Chrystelle, Christine, Christine, Cyril, Elodie, Emmanuelle, Emilie, Eric,
Fabienne, Franck, Gildas, Ghyslaine, Hélène, Isabelle, Isabelle, James, Kylian, Jean-
François, Jérémie, Jessica, Joël, Julie, Justine, Kelly, Kylian, Laëtitia, Lauren, Laurence,
Linda, Lydie, Maëlle, Magali, Maïwenn, Manuella, Marie, Marie, Marion, Mary, Mickaël,
Molène, Nathalie, Pauline, Pauline, Roukia, Samuel, Sarah, Sandrine, Sandrine, Sandrine,
Sandy, Sébastien, Stéphanie, Stéphanie, Sylviane, Valérie, Véronique, Virginie, Yannig :
Bravo, car vous portez haut et fort le sens du service public et de l'intérêt général !

Ces vœux sont aussi l'occasion de vous dire que j'ai hâte, évidemment, de voir le retour d'un supermarché dans notre chère commune.

Elle le mérite bien tant son potentiel est réel comme je l'ai déjà dit et écrit : Pont-de-Buis lès Quimerc'h, « Petite Ville de Demain », idéalement placée, en reprise démographique, forte d'un tissu économique dynamique et de plus de 1000 emplois industriels. Sans compter que l'aire de chalandise inclut les communes voisines de Lopérec et de Saint-Ségal.

A propos du drame de la fermeture du Casino, je garderai toujours en mémoire non seulement, bien sûr, la tristesse issue de la fermeture du supermarché mais aussi la force de l'émotion et de la solidarité qui s'est dégagée pour soutenir tant le personnel, privé d'emploi, que les habitants, privés non seulement d'un commerce alimentaire mais aussi d'un lieu de lien social indéniable.

Vous devez savoir qu'il y a des pistes de reprise que je suis de très près mais « tant que la ligne d'arrivée n'est pas franchie », je préfère ne pas m'avancer. Je vous tiendrai au courant régulièrement de la situation, vous pouvez compter sur moi.

De même il y a aussi plusieurs pistes de reprise du Baradoz, notre bar du cœur de ville. Là-aussi, je suis aussi impatient que prudent et je vous informerai en temps voulu.

Je profite également de ces vœux pour effectuer un point en matière d'état civil, de démographie et d'urbanisme...

On déplore hélas 58 décès en 2025 – à cet instant j'ai une pensée émue pour leurs proches.

On se réjouit des 35 naissances. J'ai hâte de voir ces enfants profiter des services de la Maison de l'Enfance, de la Famille et de l'Emploi, puis s'instruire dans nos établissements publics et laïcs : nos écoles, notre collège, notre lycée.

Pour la 4^{ème} année consécutive, les nouveaux nés ont été récemment valorisés lors d'une cérémonie, accompagnés des mariés et des pacsés de 2025. Au total, on recense 11 mariages, 1 renouvellement de vœux de mariage, 12 pacs mais aussi, pour être complet, 2 parrainages civils.

Au 1^{er} janvier 2026, Pont-de-Buis lès Quimerc'h compte officiellement 3663 habitants, une bonne nouvelle puisque la population augmente : on dénombrait 3571 habitants en 2025.

A noter que le nombre de 3663 habitants est le fruit d'un savant calcul ou si vous préférez d'un modèle mathématique qui s'appuie sur le tout dernier recensement daté de janvier/ février 2025, tout en prenant comme année de référence l'année 2023 pour assurer une « égalité de traitement entre les communes », pour reprendre les termes de l'Institut National de la statistique et des études économiques, l'Insee. En effet, les enquêtes de recensement sont réparties sur plusieurs années et chaque commune n'est donc pas « collectée » la même année.

La population municipale du 1^{er} janvier 2026 correspond donc au millésime 2023. Oui, c'est bien le terme employé par les statisticiens, ce n'est pas seulement un terme associé aux bons vins, attendez un peu, s'il vous plaît, avant le verre de l'amitié.

Récemment vous avez pu lire dans la presse que la population de Pont-de-Buis lès Quimerch'h avait baissé entre les millésimes 2017 et 2023, donc entre les populations officielles 2020 et 2026. D'où peut être la confusion de certain.e.s qui s'interrogent : « Alors, on perd ou on gagne des habitants ? », « Faut pas croire ce que disent les journaux ? ». Non, je n'ai pas dit ça évidemment mais, vous l'avez compris : nous avons certes perdu des habitants durant quelques années mais il y a un désormais un sursaut démographique indéniable attesté par le dernier recensement, qui servira de base aux calculs des prochains millésimes.

J'en profite pour remercier vivement les 8 agents recenseurs qui ont parcouru la commune à votre rencontre afin de mieux connaître l'évolution et les caractéristiques de la population, mais aussi ses besoins, en fonction desquels les élus pourront d'autant mieux réaliser des projets.

Quand on regarde le solde naturel, la différence entre les naissances et les décès, il est hélas négatif ; ce déficit naturel n'est pas nouveau mais, bien sûr ce n'est pas une fatalité. Heureusement, le solde migratoire, la différence entre les arrivées et les départs, est positif, sans quoi la population n'augmenterait pas.

Les « mouvements » de l'urbanisme révèlent un certain dynamisme que l'on peut quantifier : depuis 2019, date du dernier recensement, on dénombre : 885 certificats d'urbanisme, 556 déclarations préalables, 160 permis de construire, soit en moyenne par année : 127 certificats d'urbanisme, 80 déclarations préalables, 23 permis de construire.

Les lotissements Gwel Kaer et Bourdaine sont de plus en plus habités, à un rythme certes différent mais, c'est sûr, ça se construit ! A Gwel Kaer, le lotissement n'est pas entièrement habité mais ça ne saurait tarder car en effet il n'y a plus de lots disponibles.

A Bourdaine, il reste encore de la place : 12 lots demeurent disponibles ; je compte sur vous et vos proches pour en faire de « la pub » !

Dans ce même lotissement Bourdaine, si tout se passe pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, les travaux de construction de 15 logements – dont une partie destinée aux personnes âgées autonomes – devrait commencer l'été prochain pour une durée de 15 mois, un projet porté par Brest Métropole Habitat et coconstruit avec la municipalité et la Communauté de Communes Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime.

Je profite enfin de ce moment pour vous rappeler que l'équipe municipale, élus et agents, continuera de répondre à vos attentes et vos besoins, dans la mesure de ses possibilités et de ses compétences.

A vous toutes et tous, je vous souhaite une très belle année 2026, une bonne santé, un réel épanouissement personnel et professionnel, plein de bonnes choses !

A très bientôt j'espère quelque part sur notre commune, en mairie (ma porte est grande ouverte pour vous écouter et pour vous aider), aux Halles de la Gare, en médiathèque-ludothèque, dans nos rues et chemins, dans nos commerces et partout ailleurs.

Bloavezh mat ha yec'hed mat !

Pascal PRIGENT

Le 4 janvier 2026

